

### **Allègement fiscal pour les travaux de R&D des partenaires français de BioTeSys**

Esslingen, le 21.01.2016.

L'entreprise BioTeSys GmbH a été agréée par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche comme prestataire de services en R&D (recherche et développement).

Les clients français de BioTeSys GmbH pourront bénéficier d'un allègement fiscal allant jusqu'à 30% des dépenses en recherche et développement engagées dans le cadre de leur projet.

L'entreprise BioTeSys GmbH consolide, par cet agrément du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, sa position de prestataire de services reconnu dans le domaine de l'analyse, de la culture cellulaire et des tests in-vivo.

Ce crédit d'impôts recherche (CIR) est une mesure fiscale du gouvernement français qui vise à favoriser la recherche et l'innovation dans les entreprises. Les petites et moyennes entreprises, en particulier, peuvent ainsi consacrer plus de moyens à la recherche et développement et augmenter leur compétitivité.

**Contact:**

Dr. Jürgen Bernhardt  
Geschäftsleitung  
+49 (0) 711/31 05 71-40  
j.bernhardt@biotesys.de